



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique agricole

Question écrite n° 68996

Texte de la question

M. Kofi Yamgnane attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur le problème de l'arasement des talus dans les zones rurales. En effet, alors que les questions de la qualité de l'environnement sont devenues aujourd'hui des priorités et plus particulièrement en Bretagne, où le problème de la gestion quantitative et qualitative de l'eau se pose avec acuité, un certain nombre d'agriculteurs poursuivent l'arasement des talus afin de bénéficier de primes PAC. Ainsi, à l'heure où dans le cadre des SAGE, on privilégie une action globale dans la gestion de la ressource eau et une solidarité géographique amont aval, où les départements, tel que celui de Finistère, proposent des subventions aux agriculteurs qui reconstruisent des talus, il lui serait agréable de connaître la position du Gouvernement sur cette question qui engendre des inquiétudes très vives dans la population bretonne.

Données clés

Auteur : [M. Kofi Yamgnane](#)

Circonscription : Finistère (6^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68996

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 novembre 2001, page 6549